



# RENSEIGNEMENTS 2023-2024

## RESTAURATION – ETUDES

Les prestations suivantes font l'objet d'un choix par les parents et seront facturées conformément à la Convention Financière (voir fiche CF5, téléchargeable sur le site internet de l'Institution : [www.saint-gregoire.net](http://www.saint-gregoire.net)).

L'engagement est à minima pour une période. Toute modification doit obligatoirement être notifiée aux Responsables de Vie Scolaire (R.V.S.) par l'impression et l'envoi de ce document avant le 15 de la période concernée.

**NOM :** ..... **Prénom** ..... **Classe :** .....

***Document à retourner impérativement avant le 11 septembre 2023 au Professeur Principal uniquement***

### Demi-Pension

Période 1 : du 01/09/2023 au 31/12/2023    Période 2 : du 01/01/2024 au 31/03/2024    Période 3 : du 01/04/2024 au 30/06/2024

Je souhaite inscrire mon enfant à la demi-pension

Lundi     Mardi     Mercredi     Jeudi     Vendredi

Je ne souhaite pas inscrire mon enfant à la demi-pension

### Etudes surveillées de 16h50 à 17h45 pour le collège uniquement

Période 1 : du 01/09/2023 au 31/10/2023    Période 2 : du 01/11/2023 au 31/12/2023    Période 3 : du 01/01/2024 au 31/03/2024  
Période 4 : du 01/04/2024 au 30/06/2024

Je souhaite inscrire mon enfant aux études surveillées

Lundi     Mardi     Jeudi     Vendredi

Nombre total de jours d'études par semaine

Je ne souhaite pas inscrire mon enfant aux études surveillées

### Enseignement catholique

L'enfant que j'ai inscrit est l'aîné scolarisé dans l'enseignement catholique

Oui     Non

Si non, mon aîné est scolarisé dans l'établissement catholique suivant : .....

**Signature du ou des tuteurs légaux :**

Monsieur  
(date, lu et approuvé)

Madame  
(date, lu et approuvé)